

Vendredi 27 octobre 2023

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Orthoprothésiste, une profession de santé sous haute tension :  
« Nous ignorer, c'est ignorer nos 850 000 patients en situation de handicap  
ou en perte d'autonomie »**

Maladies cardiovasculaires, génétiques ou auto-immunes, paralysie cérébrale, cancers, malformations congénitales, amputations, diabète, arthrose... le nombre de personnes pris en charge par les orthoprothésistes est croissant.

Mais si les patients en situation de handicap ou en perte d'autonomie sont de mieux en mieux suivis, s'ils sont soutenus par des appareillages de plus en plus confortables et technologiquement élaborés et mis en lumière par les Jeux Paralympiques à venir, la profession d'orthoprothésiste reste sous haute tension.

Fortement impactée par l'inflation et l'obsolescence du cadre réglementaire qui la régit, la profession demande :

**1 : Afin de maintenir l'activité auprès des patients, l'urgence consiste d'abord à revaloriser a minima de 10% les tarifs réglementés en orthoprothèse bloqués depuis 2017.** Cela représente environ 32 millions d'€ de plus pour l'assurance maladie par an et à périmètre constant. Il ne s'agit pas d'une augmentation mais bien d'un rattrapage. C'est le minimum requis pour assurer l'avenir de la profession et pérenniser l'efficacité du suivi des patients.

**2 : Afin d'adapter les conditions d'exercice de la profession à sa réelle valeur ajoutée et à ce qu'elle accomplit au quotidien,** la profession demande que sa **formation initiale** soit réingéniérée et universitarisée, que ses **compétences** soient élargies afin de fluidifier et simplifier l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie et que **sa nomenclature**, obsolète et manquant de lisibilité, soit **réécrite** de sorte à ne plus notamment freiner les avancées technologiques et l'utilisation de matériaux éco-responsables.

**3 : Enfin,** à l'approche des Jeux Paralympiques de Paris 2024, **l'UFOP partage le souhait que toutes les personnes en situation de handicap puissent être en mesure de pratiquer l'activité sportive de leur choix.** Il est grand temps que les appareillages orthopédiques sur mesure conçus pour la pratique d'une activité sportive soient pris en charge, sans oublier la juste valorisation du travail de l'orthoprothésiste habilité à concevoir ces prothèses et orthèses sur mesure<sup>1</sup>. Une course solidaire en faveur de l'accès au sport pour tous sera courue le 5 novembre prochain, à l'occasion du marathon de New York par Pierre Gerbelot, administrateur de l'UFOP et orthoprothésiste et Frédéric Lazaro, amputé fémoral à l'âge de 19 ans suite à un accident de moto.

Contacts médias : [myra@frapiersaab.com](mailto:myra@frapiersaab.com) 06 70 10 82 24

---

<sup>1</sup> Orthèses de préhension, coques positionnées dans des fauteuils roulants, prothèses de sport avec emboitures sur mesure et équipées de lames de courses ou de pieds spécifiques...